



DEB 2022-14

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

084-218401008-20220407-2022-14-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 12/10/2022

Affichage : 31/08/2022

République Française
Département de Vaucluse

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE
LA COMMUNE DE LA ROQUE ALRIC**

Le 7 avril 2022 à 18h30 se sont réunis les membres du Conseil Municipal, sous la présidence de monsieur José LINHARES, maire de la commune de La Roque Alric.

Etaient présents : LINHARES José, LAGUNA Elodie, HEREDIA Justine, CASADO ESCOBAR Sylvia et SEVIN Rolland.

Etaient absents : THOMAS SOUMILLE Coraline (pouvoir donné à CASADO ESCOBAR Sylvia), LINHARES Tiffanie (pouvoir donné à LINHARES José).

Secrétaire de séance : SEVIN Rolland.

Objet : Demande de subventions dans le cadre du CDST 2020-2022

Monsieur le Maire indique que plusieurs travaux d'investissement vont engendrer des dépenses conséquentes pour la commune de La Roque Alric.

Les divers travaux d'investissement ont été divisé en quatre projets :

- Travaux de voirie sur l'ensemble de la commune
- Installation de bouche incendie sur l'ensemble de la commune
- Aménagement de la Mairie
- Végétalisation de la salle communale.

Considérant que ces travaux sont nécessaires à l'entretien et à l'embellissement de la commune,

Conformément à l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Maire entendu,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré

Le Maire entendu,

Sollicite à l'unanimité le Département de Vaucluse pour l'octroi d'une subvention dans le cadre du CDST 2020-2022.

Autorise à l'unanimité Monsieur le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires afin d'obtenir la subvention et à signer toutes les pièces qui se réfèrent à ces travaux. Valide à l'unanimité les projets et les montants suivants :

- 1) Travaux de voirie estimé à 87 024 € HT, pour laquelle 60 916,80 € de subvention sont sollicités au titre de la part de base.

Soit le plan de financement suivant :

PARTICIPATIONS FINANCIERES	
Conseil Départemental de Vaucluse CDST 2020-2022 / part de base	60 916,80 €
Conseil Départemental de Vaucluse CDST 2020-2022 / part développement durable	0 €
TOTAL	60 916,80 €

Autofinancement de la Commune	26 107,20 €
--------------------------------------	--------------------

- 2) Installation de bouches incendie estimé à 9 320,60 € HT, pour laquelle 7 456,48 € de subvention sont sollicités au titre de la part de base.

Soit le plan de financement suivant :

PARTICIPATIONS FINANCIERES	
Conseil Départemental de Vaucluse CDST 2020-2022 / part de base	7 456,48 €
Conseil Départemental de Vaucluse CDST 2020-2022 / part développement durable	0 €
TOTAL	7 456,48 €

Autofinancement de la Commune	1 864,12 €
--------------------------------------	-------------------

- 3) Aménagement Mairie estimé à 2 574,77 € HT, pour laquelle 2 059,82 € de subvention sont sollicités au titre de la part de base.

Soit le plan de financement suivant :

PARTICIPATIONS FINANCIERES	
Conseil Départemental de Vaucluse CDST 2020-2022 / part de base	2 059,82 €

Conseil Départemental de Vaucluse CDST 2020-2022 / part développement durable	0 €
TOTAL	2 059,82 €

Autofinancement de la Commune	514,95 €
--------------------------------------	-----------------

4) Végétalisation de la salle communale estimé à 7 842,78 € HT, pour laquelle 6 274,22 € de subvention sont sollicités au titre de la part développement durable.

Soit le plan de financement suivant :

PARTICIPATIONS FINANCIERES	
Conseil Départemental de Vaucluse CDST 2020-2022 / part de base	0 €
Conseil Départemental de Vaucluse CDST 2020-2022 / part développement durable	6 274,22 €
TOTAL	6 274,22 €

Autofinancement de la Commune	1 568,56 €
--------------------------------------	-------------------

Valide à l'unanimité le plan de financement suivant :

PARTICIPATIONS FINANCIERES	
Conseil Départemental de Vaucluse CDST 2020-2022 / part de base	70 433,10 €
Conseil Départemental de Vaucluse CDST 2020-2022 / part développement durable	6 274,22 €
TOTAL	76 707,32 €

Autofinancement de la Commune	30 054,83 €
--------------------------------------	--------------------

Ainsi fait et délibéré lesdits jours, mois et an.

Pour extrait conforme,

La Roque Alric, le 10/10/2022

Le Maire,

José LINHARES



